

PORTS DE ROYAN ET BONNE ANSE-LA PALMYRE

Tarifs votés par délibération CS-221205-04 du Comité syndical du 05/12/22

TARIFS COMMUNS T.T.C. 2023

GRUTAGES COMPRENANT LA LOCATION DU BER

élévateur d'une capacité de 26 T
muni d'une grue de 1,5 T située sur l'aire technique du
Quai Gosport sur le port de Royan

Caractéristiques des navires pouvant être grutés :
Longueur du bateau comprise entre 5 m et 15 m
largeur maximum : 4m50

POIDS	Mise à terre, mise à l'eau Mise sur cale de courte durée * Mise sur remorque**	Aller/retour dans les 24H ***
jusqu'à 0,999 tonne	83,90 €	126,50 €
de 1,000 à 1,999 tonne	103,05 €	154,45 €
de 2,000 à 3,499 tonnes	147,15 €	220,70 €
de 3,500 à 4,999 tonnes	184,00 €	276,65 €
de 5,000 à 6,499 tonnes	214,85 €	322,25 €
de 6,500 à 7,999 tonnes	244,35 €	366,45 €
de 8,000 à 9,999 tonnes	297,15 €	445,70 €
de 10,000 à 11,999 tonnes	389,90 €	585,75 €
de 12,000 à 13,999 tonnes	488,50 €	732,75 €
de 14,000 à 15,999 tonnes	553,30 €	829,70 €
de 16,000 à 17,999 tonnes	618,05 €	926,90 €
de 18,000 à 19,999 tonnes	682,70 €	1 024,05 €
de 20,000 à 21,999 tonnes	749,05 €	1 124,15 €
de 22,000 à 23,999 tonnes	812,15 €	1 218,25 €
de 24,000 à 25,999 tonnes	876,95 €	1 315,35 €
Manutention de mât Grutage de moteur de moins de 500 Kg (élévateur, 1 employé)	47,20 €	la 1/2H indivisible
	75,20 €	L'heure indivisible
Location de machine à caréner	26,50 €	forfait de 2H indivisible
	8,75 €	L'heure supplémentaire
Mise à disposition de personnel (pompage fond de cale, nettoyage suite abandon déchets, autres)	51,50 €	l'heure indivisible
Remorquage intérieur du port (long < 10 m)	41,75 €	Aller ou retour
Remorquage intérieur du port (long ≥ 10 m)	83,40 €	Aller ou retour
Immobilisation de l'élévateur	155,95 €	l'heure indivisible
Location échafaudage	22,75 €	la journée indivisible
Autorisation d'occupation temporaire du quai pour manutention par des engins extérieurs au port sur devis		

**Pour toute manutention (mise à l'eau , mise à terre, mâtage, démâtage, ...)
merci de bien vouloir prendre contact avec la Capitainerie de Royan**

Le positionnement des sangles de levage se fait sous la responsabilité du propriétaire ou de son représentant qui doit donner son accord avant levage.

*** Mise sur cale de courte durée**

Le navire est calé sous l'élévateur à bateaux (sangles hors tension) de 11H30 à 14H. Entre 8H30 et 11H30, ou entre 14H30 et 17H, la manutention ne pourra excéder 1H, selon les disponibilités. Au delà, il sera appliqué par heure indivisible le tarif pour immobilisation de l'élévateur.

**** Mise sur remorque**

Pour toute mise sur remorque dépassant la 1/2 heure, il sera appliqué une majoration de 47,20 € TTC par 1/2 heure indivisible.

***** Aller/retour**

comprend la mise à terre et la mise à l'eau effectuées dans un délai n'excédant pas 24H

Du 01/01 au 24/02 inclus et du 03/11 au 31/12 inclus, il sera effectué une réduction de 50% sur le tarif de la mise à terre, mise à l'eau, mise sur remorque, mise sur cale et aller/retour.

PORTS DE ROYAN ET DE BONNE ANSE-LA PALMYRE

Tarifs votés par délibération CS-221205-04 du Comité syndical du 05/12/22

TOUTE PRESTATION, OBJET DU PRESENT CONTRAT, DOIT ÊTRE REGLÉE AU COMPTANT

TARIFS COMMUNS T.T.C. 2023

STATIONNEMENT SUR TERRE-PLEINS (tarif par nuitée)

CAT.	Long. Hors tout	Larg. maxi.	Contrat annuel, forfait hiver, forfait été, forfait mensuel	Passager*
A ⁰	< 4,99 m	2m	9,90 €	19,65 €
A ¹	5 à 5,49 m	2m15	10,95 €	22,00 €
A ²	5,50 à 5,99 m	2m30	12,40 €	24,90 €
B	6 à 6,49 m	2m45	13,50 €	27,10 €
C	6,50 à 6,99 m	2m60	14,65 €	29,15 €
D	7 à 7,49 m	2m70	15,80 €	31,65 €
E	7,50 à 7,99 m	2m80	16,80 €	33,60 €
F	8 à 8,49 m	2m95	17,75 €	35,50 €
G	8,50 à 8,99 m	3m10	18,60 €	37,15 €
H	9 à 9,49 m	3m25	19,35 €	38,65 €
I	9,50 à 9,99 m	3m40	20,05 €	40,15 €
J	10 à 10,49 m	3m55	20,45 €	40,80 €
K	10,50 à 10,99 m	3m70	21,15 €	42,15 €
L	11 à 11,49 m	3m85	21,95 €	43,90 €
M	11,50 à 11,99 m	4m	22,65 €	45,30 €
N	12 à 12,99 m	4m30	23,90 €	47,90 €
O	13 à 13,99 m	4m60	24,70 €	49,35 €
P	14 à 14,99 m	4m90	25,65 €	51,25 €
Q	15 à 15,99 m	5m20	26,35 €	52,75 €
R	16 à 16,99 m	5m50	27,00 €	54,00 €
Au delà de 16m99 de long. H.T. réelle et 5m50 de large, par mètre de longueur et 0m30 de largeur supplémentaire			1,60 €	3,25 €
TARIF MULTICOQUE : tranche tarifaire correspondant à la longueur hors-tout X 1,5				

* Stationnement sur terre-plein passager

Tout client bénéficiant du forfait journalier d'occupation du plan d'eau ne règlera que le tarif de stationnement sur terre-plein durant son séjour sur le quai des manutentions.

Tout client ayant un contrat à l'année a droit à :

- 7 nuits de stationnement gratuites du 01/01 inclus au 24/02 inclus et du 03/11 inclus au 31/12 inclus,
- 4 nuits de stationnement gratuites du 25/02 inclus au 02/11 inclus.

Du 01/01 inclus au 24/02 inclus et du 03/11 inclus au 31/12 inclus, il sera accordé une réduction de 50% sur le tarif du stationnement sur le terre plein.

Les gratuités de stationnement ne sont pas cumulables.